



## Déclaration liminaire FSU CSA du 16/05/2023

Monsieur le Directeur, Madame la Secrétaire générale,

Un an. Voilà un an que le président Macron a été réélu et que Mme Borne a été nommée Première ministre. Un an, c'est peut-être suffisant pour tirer un premier bilan. Nous étions circonspect-es voire réservé-es quant aux vœux pieux de changements annoncés dans les méthodes de dialogue pour amener les changements nécessaires à notre pays tant sur le plan de la politique éducative que sociale. Chassez le naturel, il revient au galop : il n'y a pas eu de lune de miel, et les rapports ont été dans la continuité de la vision du « dialogue » du chef de l'état. Dialogue sans écoute, décisions brutales assumées même à l'encontre des différents acteurs concernés par les réformes, loi imposée à coup de 49.3 pour près de la moitié c'est à dire sans dialogue et sans tenir compte des critiques, des débats nécessaires. Le bac philo se profile à l'horizon, on pourrait y demander si une décision légale mais à l'encontre de l'avis de la majorité et non votée par les représentant-es du peuple est une décision juste, une décision éthique, une décision à suivre. Nous n'avons pas 4h pour y répondre.

Après une gestion brutale des manifestations, vivement dénoncée de toutes parts, le chef de l'état et son gouvernement parient maintenant sur l'usure, une sorte de résignation qui ferait taire la colère et endormir la contestation.

Cependant, les différentes mobilisations qui continuent et qui s'annoncent notamment le 6 juin prochain, montrent que non, les salarié-es, les citoyen-nes et les organisations qui les représentent ne tournent pas la page. La fébrilité du gouvernement face au possible vote de la loi d'abrogation proposée par des député-es de l'opposition démontre sa fragilité. Il ne faut pas négliger les cris sourds du pays qu'on enchaîne, le peuple qui entend l'alarme. En un an voilà le tour de force qu'a réussi Emmanuel Macron : redonner du sens à la lutte sociale, redonner le sens de la justice et de davantage de partage, le goût de la lutte à de nombreuses citoyen-nes. Mais c'est un jeu risqué que joue Emmanuel Macron qui reste droit dans ses bottes sur la politique qu'il entend mener. Un an après, fini déjà les « ce vote m'oblige », vote qui a amené l'actuel président à ce second mandat non par une adhésion majoritaire mais pour faire rempart.

Finies aussi les promesses distribuées dans l'entre-deux tours pour tenter de convaincre et rallier, notamment la promesse d'une revalorisation de 10 % sans contrepartie pour tous-tes les enseignant-es.

Cette revalorisation dite « inédite » et « substantielle » qui a été promise, revue à la baisse en septembre, a été annoncée de façon décevante lors d'un déplacement du Président à Ganges en avril. En réalité, difficile de parler de revalorisation pour des mesures qui ne permettent même pas de rattraper ce qui a été perdu ces dernières années notamment du fait de l'inflation et du gel du point d'indice ! Quant au Pacte, nous exprimons aussi ici notre désaccord profond avec sa logique, synonyme de « travailler plus pour perdre moins et s'épuiser plus », il est surtout une réponse provocatrice, hors-sol et irresponsable aux légitimes revendications de revalorisation salariale. D'une part, il va creuser encore davantage les inégalités femmes-

hommes. Et d'autre part, que dire d'une politique salariale qui demande de travailler plus à des personnels déclarant déjà en moyenne 43h travaillées hebdomadaires !

Devant ce mépris, c'est de façon unanime que nos organisations ont quitté les discussions. Nous exigeons une véritable revalorisation indiciaire, pour tous les personnels de l'Éducation nationale, et une amélioration de leurs conditions de travail.

Seule une amélioration salariale mais également des conditions de travail, des conditions de formation, des conditions d'exercice sont à même d'enrayer la pénurie d'enseignant-es qui perdure. La rentrée, qui devait être exceptionnelle en 2022, va se reproduire en 2023. Les premiers chiffres d'admissibilité montrent d'ores et déjà que de nombreux postes aux concours ne seront pas pourvus, alors même que restent encore les oraux d'admission à venir. L'exceptionnel qui a touché le premier degré à Paris l'an dernier, avec un nombre record de contractuel-les, est en passe de devenir récurrent.

Que dire également de l'annonce du Président lors de la Conférence Nationale du handicap, de « regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED autour du métier d'accompagnant à la réussite éducative (ARE) ». Cette proposition, jamais discutée avec les organisations syndicales représentatives, est une preuve supplémentaire du mépris constant d'Emmanuel Macron pour le dialogue social. Elle tourne sciemment le dos aux attentes exprimées par les AESH à de nombreuses reprises ces derniers mois. Elle risque encore de rendre plus difficile les recrutements en niant la spécificité du métier d'AESH au détriment de l'inclusion des élèves en situation de handicap. Les AESH, essentiellement des femmes, sont le maillon fondamental de l'école inclusive. Aujourd'hui, ils et elles sont victimes d'un système qui manque de moyens humains à la hauteur des besoins et qui ne permet pas d'assurer un service public de qualité. La FSU exige que le métier et la professionnalité des AESH soient mieux reconnus et rappelle ses revendications de création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B intégrant et reclassant les AESH déjà recruté-es et la suppression des PIAL. La FSU porte une redéfinition du temps de travail des AESH, permettant l'accès à des emplois à temps complet, pour toutes et tous les AESH actuellement sous contrat, en restant sur les missions d'accompagnement et en intégrant des temps de concertation, de formation et de préparation.

Puisqu'il va être question aujourd'hui de l'éducation prioritaire et de la part variable de l'indemnité REP+, la FSU demande à l'Académie des précisions sur le calendrier de l'Éducation prioritaire. Donner plus à ceux qui ont moins, permettre à l'École de lutter efficacement contre les déterminismes sociaux de réussite scolaire, telle était la feuille de route pour l'éducation prioritaire à ses débuts en 1981. La FSU revendique une politique d'éducation prioritaire ambitieuse, juste et transparente afin que l'École remplisse sa mission pour tous-tes et partout !

S'agissant de la part variable de l'indemnité REP+, la FSU rappelle son opposition à ce mantra libéral qui veut que la mise en concurrence entre les personnels et entre les écoles, sous l'arbitrage de leur supérieur-e hiérarchique, améliore le travail des enseignant-es et donc les résultats des élèves. Rappelons simplement que l'école française est largement sous-dotée par rapport aux pays qui réussissent le mieux. La FSU

revendique le versement d'un montant identique à toutes et tous, sans oublier les personnels AESH, BD REP+, CPC et Rased.

Il nous semble fondamental de garder la cohésion et le respect mutuel entre nos différentes écoles et établissements. Décider ainsi de qui mérite une prime plus importante qu'une autre risque de modifier cet équilibre tant recherché et qui est un levier certain dans la réussite de nos élèves.

Concernant la réussite des élèves, la réforme des lycées professionnels ne va pas non plus dans le bon sens. Pilotée par le ministère du Travail, cette réforme vise clairement la transformation de l'enseignement professionnel public sur le modèle de l'apprentissage avec nos métiers et nos statuts comme cibles. Cette réforme est en réalité un outil au service des entreprises pour pallier le manque de main-d'œuvre dans des secteurs d'activité identifiés. Elle n'est aucunement guidée par l'intérêt des élèves qui est d'être formé à un métier et non un emploi. Les jeunes ne sont plus considérés comme des élèves, mais comme une main d'œuvre immédiatement exploitable. Alors que la mobilité professionnelle et géographique est pointée comme un argument pour lutter contre le chômage, il est cynique d'enfermer de nombreux jeunes dans un BAC au rabais où toutes les disciplines leur permettant d'élargir leur horizon, d'évoluer et de développer leur sens critique sont réduites encore à peau de chagrin. On ne forme plus des citoyen-nes, on forme de la main d'œuvre.

L'inquiétude légitime des collègues est centrée sur les fermetures/ouvertures avec l'annonce médiatique de Pap Ndiaye sur la fermeture de 80 filières dès la rentrée 2023 qui ne correspondent pas aux documents déjà étudiés en CSA dans le cadre de la préparation de rentrée. Que dire de la proposition faite aux collègues dont les formations seront fermées de se réinventer professeur-e des écoles si ce n'est qu'elle est encore une fois méprisante et complètement hors sol. Elle est méprisante pour ces collègues mais également pour les professeur-es des écoles dont le métier est par ce fait dénigré. Une chose est certaine le grand basculement est en marche. Une attaque en règle sur les filières tertiaires pour alimenter l'apprentissage.

La FSU et ses syndicats nationaux exigent l'abandon de ce projet de réforme des lycées professionnels.

En lycée général et technologique, la réforme du baccalauréat, elle aussi, montre ses effets délétères. Inégalité de préparation des épreuves écrites avec in extremis deux jours banalisés imposés nationalement pour que les Terminales puissent réviser. Pression sur les professeur-es et leurs notes de contrôle continu pour que le dossier Parcoursup soit valorisé. Pression sur les collègues devant corriger les épreuves, dans des temps courts, tout en continuant à enseigner... Augmentation de l'absentéisme des élèves, non pas en juin mais dès fin mars ! En effet, à quoi bon continuer à venir lorsque presque 80 % de la note est connue et qu'on sait donc si on sera ou non bachelier-e ? À quoi bon continuer à venir puisque le dossier Parcoursup est ficelé et remonté ? Voilà à présent ce avec quoi les enseignant-es de terminale doivent composer et doivent lutter pour motiver leurs élèves pendant les 3 mois restants. La FSU continue de demander une autre réforme des lycées.

Enfin, l'annonce du plan pour la mixité sociale par le ministre Pap Ndiaye est plus que décevante. La presse ne s'y trompe pas puisqu'elle relève que le Ministre a perdu sa bataille contre le privé, pourtant cruciale, et présente ainsi un plan au rabais, sans contrainte pour le privé sous contrat pourtant financé aux trois quarts par l'État. À peine en vœu pieu des objectifs chiffrés pour accueillir davantage d'élèves boursier-es, sans quotas... et des objectifs de réduction des différences de recrutement entre établissements à l'horizon 2027... Qu'on ne se méprenne pas, si notre ministre a vu la montagne accoucher d'une souris, c'est que le Président, si prompt pourtant à parler éducation et à réformer en profondeur, ne voit pas dans le manque

de mixité sociale et scolaire une bataille à mener. Nous l'avions dit : le Ministre a changé, pas son cabinet et surtout la politique qu'il doit mettre en œuvre.

Nous ne sommes pas dupes quant à cette stratégie de 100 jours-100 annonces, 100 jours-100 diversions. 100 jours... SANS dialogue, puisque les annonces se font sans concertations, la plupart du temps contre l'avis des organisations syndicales ou des milieux associatifs concernés (nous aurions pu parler de l'annonce du plan national pour le handicap boycotté par la plupart des associations pour son manque d'ambition). On pourrait résumer la période par 100 jours de tours de passe-passe, ou l'art d'enfumer en 100 jours.